

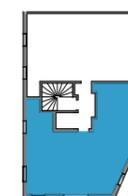
**BATI-NANTES**  
BÂTISSEURS D'AVENIR

**ETPO**  
IMMOBILIER

**nantes**  
MÉTROPOLE  
HABITAT

Bâtiment	Niveau	n°lot	Type.
<b>BAT F</b>	<b>R+5</b>	<b>19</b>	<b>T4</b>

Pièce	Surface
ENTREE	8.19 m <sup>2</sup>
SEJOUR	26.96 m <sup>2</sup>
CUISINE	8.64 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 1	12.94 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 2	9.48 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 3	9.69 m <sup>2</sup>
SdB	5.91 m <sup>2</sup>
WC	1.84 m <sup>2</sup>
DGT	2.83 m <sup>2</sup>
<b>Total SHAB :</b>	<b>86.48 m<sup>2</sup></b>
BALCON	6.06 m <sup>2</sup>



**LÉGENDE** T.E. : Tableau électrique VRE : Volets-roulants à commande électrique LV : Lave-vaisselle EEP : Entrée d'eaux pluviales PI : Placard PF : Porte-fenêtre HSFP : Hauteur sous faux plafond  
LL : Lave Linge VR : Volets-roulants à commande manuelle F : Frigo EP : Eaux pluviales F : Fenêtre PF+f : Porte-fenêtre + fixe



**Nota** - En fonction des nécessités techniques de la réalisation, des modifications sont susceptibles d'être apportées à ces plans.  
- Les différences de moins de 5% sur les surfaces exprimées seront tenues pour admissibles et ne pourront fonder aucune réclamation.  
- Les soffites, faux-plafonds et gaines sont susceptibles d'évoluer in situ, en nombre et dimensions.  
- Les cuisines sont dessinées de manière représentatives, elles ne sont donc pas contractuelles.  
- Les canalisations, emplacements des prises, appliques, plafonniers, radiateurs ne sont pas figurés.  
- Toute différence entre les surfaces cotées et les surfaces exprimées sur les cartouches des plans ne peuvent être opposées. Elles relèvent d'arrondis au dixième.

**PLAN DE VENTE**

Date: Janvier 2022

Indice: A